



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 octobre 1997**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 Septembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 13 Octobre 1997

**Impasse Pexinoise - Echange de parcelles entre la Ville de NIORT et  
Monsieur CAILLON**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Patricia LUCAS

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'Impasse Pexinoise s'achevant sur une cour commune privée (AE 182), il conviendrait de garantir aux habitants du quartier une liaison piétonne entre cette impasse et la rue Pexinoise par la réalisation d'un échange de parcelles entre la Ville de NIORT et Monsieur CAILLON demeurant au n° 31 de ladite impasse, ce qui permettrait en outre de :

1°) offrir aux bennes à ordures la possibilité d'effectuer un demi-tour en bout de voie ;

2°) refaire le mur de soutènement de la chaussée lequel est actuellement très fortement dégradé ;

3°) mettre à l'alignement le bout de cette voie ;

4°) créer 2 places de stationnement.

Cet échange s'effectuerait de la manière suivante :

A - Monsieur CAILLON céderait à la Ville de NIORT : **a)** - une emprise de 151 m<sup>2</sup> portant sur les parcelles cadastrées section AE N° 146 - 147, le long de l'impasse ;

**b)** - une partie de la venelle non cadastrée lui appartenant, depuis le terrain restant propriété de la Ville jusqu'à la rue Pexinoise, d'une superficie de 28 m<sup>2</sup>, soit une superficie totale cédée de 179 m<sup>2</sup>.

B - La Ville de NIORT céderait à Monsieur CAILLON une partie d'une superficie de 138 m<sup>2</sup> à prélever sur le terrain cadastré section AE n° 148.

L'échange aurait lieu sans soulte de part ni d'autre, à charge par la Ville de NIORT de reconstituer l'accès à la propriété de Monsieur CAILLON, déplacer et réinstaller son portail, ainsi que le compteur d'eau si nécessaire.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'opération décrite ci-dessus ;

- autoriser Monsieur Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant partagés par moitié entre les échangistes.

Les dépenses seront imputées au chapitre 906.641.2112 du Budget.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON